



AVIS PUBLIC – ENTRÉE EN VIGUEUR

AVIS PUBLIC est donné que le conseil municipal a adopté lors de sa séance ordinaire du 5 octobre 2021, le règlement suivant :

RÈGLEMENT NUMÉRO 600-6

Ce règlement modifie le règlement numéro 600 portant sur le plan d'urbanisme afin d'intégrer un programme particulier d'urbanisme (PPU) pour le secteur de la Sapinière.

Ce règlement a fait l'objet d'un certificat de conformité de la part de la MRC des Laurentides le 22 octobre 2021 et conséquemment, il entre en vigueur à cette date.

Une copie de ce règlement est disponible à la mairie, située au 2579, rue de l'Église, à Val-David, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures de bureau, ainsi que sur le site web de la Municipalité à l'adresse <http://www.valdavid.com/publications/>.

DONNÉ À VAL-DAVID, le 22 novembre 2021

(Signé Carl Lebel)

Carl Lebel
Secrétaire-trésorier adjoint

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, Carl Lebel, secrétaire-trésorier adjoint, certifie que l'avis public ci-annexé, **concernant l'entrée en vigueur du règlement 600-6** a été affiché sur le babillard situé devant la mairie et sur le site internet de la Municipalité le 22 novembre 2021.

En foi de quoi, j'ai signé, ce 22 novembre 2021.

Carl Lebel
Secrétaire-trésorier adjoint